FNEC FP FO
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO
CTA DU 13 OCTOBRE 2021
Académie de Bordeaux

Madame La Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du Comité Technique Académique,

Conditions de travail, projet académique…

Madame La Rectrice, courant janvier 2021, lors d'un CTA, vous nous aviez expliqué que les enseignants de l'académie ne travaillaient pas assez, ou du moins, qu'ils travaillaient moins que ceux de nombreuses autres académies. Nous vous avions pourtant alertée sur l'état d'épuisement général des collègues, du fait de la crise sanitaire, mais aussi à cause de la mise en place de toutes les réformes. Nous vous avions expliqué que nous avions besoin de créations de postes afin de partager le travail et de diminuer les effectifs par classe… Mais, en réponse, pour 2500 élèves supplémentaires dans le second degré, vous avez décidé de supprimer une centaine d'emplois et d'obliger les personnels enseignants à absorber plus de 2400 HSA supplémentaires. Et ce qui devait arriver, arriva ! En effet, seulement 15 jours après la rentrée, nous avons reçu un nombre inhabituel d'appels et de messages de collègues nous disant qu'ils étaient déjà épuisés et qu'ils n'arrivaient pas à imaginer comment ils allaient pouvoir continuer à remplir leur mission… Certains étaient en pleurs au téléphone tant ils étaient dépassés par ce qui leur arrivait…

Madame La Rectrice, globalement, si on ajoute à ces conditions de travail très dégradées pour la plupart des collègues, l'absence de réponse de vos services aux très nombreuses sollicitations de ceux qui souhaitent avoir des éléments de réponses à leur non mutation, à leur non promotion, ou tout simplement à une problématique de carrière ou à une demande d'audience, mais aussi la gestion devenue chaotique des affectations de nos collègues contractuels depuis deux ans à cause notamment de la disparition des barèmes de mutations, alors **nous pouvons affirmer que cette rentrée est la pire que nous ayons connue depuis bien longtemps**. Et là encore, combien de fois sommes-nous intervenus pour vous dire qu'avec la loi de transformation de la Fonction Publique, non seulement c'était la démocratie qui était attaquée, mais que les conditions de travail des personnels des DPE et DRH allaient aussi forcément être très dégradées ? Oui Madame La Rectrice, soyons très clairs, nous ne mettons absolument pas en cause le travail produit par les personnels de vos services, nous savons qu'ils font tout ce qu'ils peuvent faire pour remplir leur mission. Notre organisation est allée vers eux la semaine dernière et nous avons pu échanger avec quelques-uns d'entre eux, pas assez nombreux certes, mais nos constats sont aussi les leurs !

Madame La rectrice, oui, tout le monde y gagnerait si nous étions enfin entendus ! Et, face à cette souffrance de nombreux personnels, nous ne pouvons même pas nous réjouir d'avoir systématiquement raison depuis plusieurs années…

Nous avons donc rapidement voulu vous alerter une nouvelle fois afin de tenter de vous convaincre qu'il fallait au moins trouver quelques réponses rapides pour améliorer cette situation académique. Et dès le 20 septembre, nous étions reçus par Monsieur Le Secrétaire Général et Monsieur Le DRRH. Nous avons eu droit à une écoute attentive, mais aussi à un étonnement. Oui, « quels sont les changements qui ont eu lieu par rapport à l'année précédente » nous a demandé Monsieur Le Secrétaire général ? Nous avons donc été obligés de rappeler que cette année, il y avait davantage d'HSA obligatoires, davantage de réunions de concertation, la mise en place des nouvelles grilles horaires pour les terminales Bac Pro, la dernière vague (et non la moindre) des familles de métiers avec la mise en place des référentiels correspondants, **l'explosion du nombre d'élèves à besoins particuliers dans nos classes dans le cadre de l'inclusion systématique** et 2 années précédentes très particulières à cause de la crise sanitaire… A noter aussi la situation particulière de certains de nos collègues PLP en SEGPA qui ont obligation de mettre en place le « parcours avenir »… Oui, pour rappel si nécessaire, dans certaines SEGPA, des heures d'atelier, jusqu'à 1/3 d'entre-elles parfois, ont été remplacées par des cours « classe entière » et les collègues nous disent qu'en plus de rencontrer des difficultés supplémentaires dans la gestion des classes, ils subissent des pressions du corps d'inspection pour établir des plannings mois par mois…

Madame La Rectrice, bien sûr, vous ne pouvez pas tout. Bien sûr vous devez faire appliquer les politiques décidées par les Ministres. Mais nous espérons que vous faites bien remonter la situation telle qu'elle est. Et nous vous demandons d'agir à votre niveau afin que la fameuse « bienveillance » que nous appliquons à nos élèves, la soit aussi envers tous nos collègues.

Madame La Rectrice, il ne suffit pas de produire de beaux projets académiques pour résoudre les vrais problèmes du terrain. Il faut se donner aussi les moyens de les mettre en place. Comment allez-vous faire pour que vos services soient en mesure « d'apporter à chaque agent l'écoute, le conseil et la réponse adaptés à ses besoins et à ses demandes » (fiche action n°8) ? Des créations nombreuses de postes de personnels administratifs sont-elles prévues ? Peut-être avez-vous eu vent d'une future abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique qui pourrait à nouveau permettre aux Organisations Syndicales de contribuer à ce que les agents se sentent mieux traités, mieux considérés ? Madame La Rectrice, nous savons que vous misez sur la RH de proximité, mais nous sommes de plus en plus persuadés, parce que nous le constatons sur le terrain, que ce dispositif ne peut pas être à la hauteur des enjeux et des besoins.

Et pour mettre en œuvre la fiche action n°10, celle qui consiste à « instaurer un dispositif d'amélioration continue de la qualité de vie au travail des personnels », avez-vous prévu des changements radicaux à ce que nous connaissons aujourd'hui ? Peut-être allez-vous nous annoncer de nombreuses créations de postes d'enseignants afin de réduire les effectifs par classe ? Et aussi de CPE, d'AED, d'AESH afin que chacun puisse enfin remplir sa mission avec sérénité ? Allez, risquons-nous à vous donner quelques conseils… Pourquoi ne pas décider par exemple de donner des instructions afin qu'aucun des personnels de l'académie ne considère qu'une partie de sa mission consiste à exercer une pression destructrice sur ceux sur lesquels il a une certaine autorité. D'ailleurs, pourquoi ne pas obliger certains personnels, notamment d'encadrement, à suivre des formations à public désigné sur les techniques à utiliser afin de donner envie au lieu de décourager ! Nous pourrions même dans certains cas vous aider à désigner le public…

Madame La Rectrice, vous l'aurez compris, pour la FNEC-FP-FO, pour améliorer les conditions de travail de tous, et d'études des élèves, alors il faut recruter des personnels bien formés, bien payés, ayant un statut protecteur. Il faut également remettre en cause l'inclusion systématique qui produit des dégâts considérables chez certains enfants à besoins particuliers, mais aussi chez les autres. Il faut également développer les structures d'accueil adaptées, tels les EREA & SEGPA, mais aussi IME & ITEP, et à minima, conserver les existantes. Et enfin, il faut abandonner la loi Rilhac qui participe au démantèlement de l'Ecole publique et met en difficulté des directeurs d'école. Madame La Rectrice, nous espérons vous avoir convaincue qu'il est essentiel d'alerter le Ministre pour qu'il prenne pleinement conscience de la situation catastrophique qu'il a contribuée à développer. Il faut qu'il prenne toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de cette situation ! C'est notamment pour cela que les AESH, mais aussi des enseignants, seront de nouveau en grève le 19 octobre et la FNEC-FP-FO sera présente à leurs côtés pour manifester à Paris sous les fenêtres du ministère pour réclamer l'abandon des PIAL, un statut et un salaire pour les AESH et des moyens pour l'enseignement spécialisé.

Projet carte des formations professionnelles

Toujours à moyens constants, et avec encore et toujours les mêmes problèmes d'orientation, la valorisation de la Voie Pro n'est toujours pas au rendez-vous !

Le projet de cartes des formations professionnelles 2022 manque encore d'ambition. Oui, où sont les formations des métiers d'avenir ? N'avions nous pas évoqué l'ouverture de formations dans le cadre du développement durable, notamment sur les énergies renouvelables ?

Et alors qu'il faudrait valoriser les parcours du CAP au BTS, l'académie va perdre encore un CAP et un BAC Pro… Certes, 2 BTS vont ouvrir, mais 1 seul dans la Voie Pro… En revanche, nous nous félicitons de la fermeture d'une FCIL au profit d'une Mention Complémentaire. Nous participerons aux débats sur ce projet de carte et nous vous ferons des propositions.

Projet Local d'Evaluation

Pourquoi s'infliger une telle usine à gaz alors que personne n'ose prétendre que ce dispositif est obligatoire ?

Pourquoi figer sur le papier nos pratiques d'évaluation alors qu'elles sont connues et expliquées à nos élèves à chaque devoir ?

Pourquoi devrait-on uniformiser nos pratiques alors que nos élèves ne peuvent pas tous être évalués de la même manière, que nos classes sont hétérogènes ?

Pourquoi faudrait-il mettre noir sur blanc nos objectifs communs au sein de l'établissement alors qu'ils existent déjà et s'appellent les programmes nationaux ?

Pourquoi s'exposer à affronter des récriminations sans fin de la part des élèves, à nous justifier sans cesse auprès des parents ?

Pourquoi un tel document si les professeurs sont des professionnels reconnus ?

Pourquoi devrions-nous subordonner la pédagogie à une exigence formaliste d'évaluation plutôt que d'adapter notre pédagogie à la diversité de nos élèves ?

Pourquoi obliger les enseignants à programmer sans cesse des évaluations aux dépens du temps d'apprentissage ?

Qui peut sérieusement croire que la seule préoccupation des parents est le nombre de devoirs plutôt que les effectifs par classe ou les heures d'enseignement disciplinaire supprimées par la réforme du lycée ?

Affirmer que l'urgence du moment serait de se doter du projet d'évaluation pour « harmoniser » les pratiques d'évaluation, « améliorer la communication » avec les élèves et les parents, « sécuriser » le travail des enseignants, « protéger » les enseignants des pressions exercées par les élèves et les parents, c'est se moquer du monde. Même a minima, ce projet reste local, puisqu'il se fait lycée par lycée, en contradiction avec les exigences d'un diplôme national. Présupposer que les enseignants évalueraient à la tête du client alors qu'ils évaluent selon des critères objectifs et explicites est perçu comme une insulte à la profession.

La FNEC-FP-FO avait pourtant dit à de nombreuses reprises du contrôle continu, et aussi de PARCOURSUP, dont nous demandons toujours l'abrogation, qu'ils allaient mettre une grosse pression sur les personnels de lycée. Le ministre n'a pas voulu entendre, et maintenant il rejette la responsabilité sur les personnels dans les établissements alors que c'est à lui de les « sécuriser » et de les « protéger » ! Pour assurer protection et sécurisation des enseignants, mais aussi des chefs d'établissements qui sont fonctionnaires d'État et pas fonctionnaires locaux, il faut :

- revenir à un baccalauréat national avec des épreuves terminales nationales et anonymes reconnu comme premier grade universitaire, seule garantie d'égalité de traitement entre tous les élèves ;
- retirer ce projet local d'évaluation ;
- respecter le statut des personnels ;
- rétablir toutes les heures d'enseignement supprimées par la réforme du lycée et donc abandonner cette réforme.

Revalorisations indemnitaires

Madame La Rectrice, vous allez nous présenter au vote un plan global de revalorisation pour certaines catégories de personnels non-enseignants (filières administrative, technique et des personnels de santé). Bien que présenté par chapitres, ce plan ne recueillera de notre part que la même appréciation générale, un NON. Mais un NON qui mérite ses explications car une évaluation négative sans pédagogie n'amène jamais de meilleurs résultats par la suite, PPCR nous en offre le meilleur exemple…

C'est tout d'abord la méthode que nous rejetons, les réelles augmentations de salaire ne peuvent se faire que par la revalorisation du traitement indiciaire, tant par la valeur du point d'indice que par un véritable plan de requalification des postes permettant un reclassement immédiat des agents, et des perspectives d'évolutions de carrières significatives.

Ce sont ensuite les résultats que nous récusons, filière par filière.

Pour la filière administrative c'est un NON d'encouragement car vous nous présentez un plan prévu sur 5 ans aussi nous avons bon espoir d'en voir les réels effets dès l'année prochaine. La première étape ici présentée n'est que le reflet des manques et des retards de l'académie de Bordeaux face à ses consœurs. C'est un plan de rattrapage indemnitaire et non pas une revalorisation des métiers de l'académie. Comment expliquer les montants affichés, et ce pour toutes les catégories de personnels, si ce n'est en les traduisant comme le manque à gagner subi par ces mêmes personnels depuis de nombreuses années… L'objectif avoué d'une convergence interministérielle nous apparaît alors à ce stade plus proche d'un vœu pieux que d'une cible atteignable…

Pour la filière technique dite ITRF, c'est un NON à 100 + 5%, comme la revalorisation maximale de l'IFSE que vous proposez pour ces personnels en appliquant à minima les mesures nationales posées par le ministère. Cela représente au mieux 16€/mois dans l'académie de Bordeaux, et ne fait que renforcer les disparités inter-académiques constatées. Et ceci dans le cadre d'un réexamen triennal programmé de longue date, mais dissimulé dans les annonces de l'agenda social. Le « Grenelle » avait ignoré la filière administrative dans son « urgence salariale », il n'assume même pas d'en exclure la filière technique.

Pour les personnels de santé c'est un NON salutaire, car les professions sont en danger. Face à la pénurie de personnel dans l'Education Nationale les réponses salariales qui sont apportées ne font qu'amplifier les écarts avec leurs confrères, exclusion des mesures du SEGUR et notamment les 183 € indiciaires et un régime indemnitaire bien en-deçà des autres ministères. C'est encore plus flagrant pour les infirmier(e)s de l'académie dont l'IFSE se rapproche dangereusement des planchers ministériels. La nette prédominance indemnitaire accordée dans l'académie aux missions de conseiller technique pose toujours question au regard des minima ministériels affichés mais est aussi l'occasion pour la FNEC-FP-FO de rappeler que les personnels INFENES ont le même diplôme, le même concours et que des missions différentes, mais sans responsabilité hiérarchique, ne justifient pas de tels écarts.

Avec le SNFOIEN, son syndicat des infirmier(e)s, la FNEC-FP-FO demande l'alignement de l'IFSE de tous les personnels sur les montants du groupe 1 affectés aux conseillers techniques.

Enfin il reste les oubliés, les « derniers de la classe », ceux qu'on ignore mais qui travaillent pourtant continuellement aux côtés de tous ces personnels, nous voulons parler des contractuels, des non-titulaires. Ceux que l'on place sur des postes vacants ou gelés et dont on économise le régime indemnitaire alors même que leurs fonctions sont connues et reconnues de tous. Seul un plan de titularisation massif de ces personnels les inscrira durablement dans une réalité salariale à même de les sortir de la précarité dans laquelle ils sont plongés.

Requalification des postes administratifs en EPLE

Un véritable plan de requalification des postes doit être issu des « remontées de terrain », des réalités des missions et des activités, en EPLE, mais aussi en services académiques, de l'ensemble des personnels de catégorie C et de catégorie B. Il ne doit pas être le résultat d'un calcul de quotas jonglant entre concours, listes d'aptitude et vacances de postes.

La FNEC-FP-FO demande la requalification de tous les postes qui le nécessitent et la promotion immédiate de tous les personnels qui les occupent.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Olivia Queysselier, Philippe Roche,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.